

PN-AY-123
ISN 50162

21

SOMMAIRE ET RECOMMANDATIONS

FEMMES ET DÉVELOPPEMENT

dans

LE SAHEL FRANCOPHONE

Rapport d'un Séance de Travail juillet 5-7 1979 Bobo-Dioulasso, Haute Volta

Agence pour le Développement International des Etats-Unis

000390

000164
C

Préparé par Maryanne Dulansey, Consultants en Développement, Washington, D.C.
pour le Bureau Femmes et Développement AID/OTR-147-79-74

S O M M A I R E

La séance de travail s'est proposée de partager l'expérience acquise par ses participants en vue de développer des idées pour l'élaboration d'un programme susceptible d'améliorer le développement en faisant appel à une participation plus active des femmes, en rapport avec leurs besoins réels.

Les experts de l'Agence pour le Développement International (AID), en service dans la région du Sahel, se réunirent pendant trois jours à Bobo-Dioulasso avec les représentants du bureau de l'AID à Washington, du Corps de la Paix (Peace Corps) et des organisations non-gouvernementales (FVO) en service en Haute Volta.

Les projets prioritaires de la région du Sahel relatifs à l'eau, les produits alimentaires, la formation et le crédit, ont été analysés en fonction de leur influence sur le développement général, particulièrement en ce qui a trait aux femmes et à leur participation.

De cette réunion émanèrent bon nombre de recommandations pour l'amélioration du programme. Celles-ci ont été communiquées aux missions du Sahel, et à la centrale de l'AID à Washington par le moyen du message câblé ci-après. Les dites recommandations constituent un agenda ou base de discussion que les participants de la séance de travail se proposent d'entamer avec leurs collaborateurs et homologues des pays assistés, les organisations féminines, et les organismes régionaux. Ces groupes apporteront leur contribution respective aux dites recommandations, et établiront d'un commun accord les plans qui serviront à leur mise en oeuvre. Le Bureau des Femmes et Développement s'occupera de coordonner les réactions aux différentes matières en discussion, et élaborera ses propres plans d'action.

Le présent rapport constitue un document de travail destiné à faciliter les discussions subséquentes, et la formulation des plans d'action relatifs au Sahel. Il servira de plus de point de départ dans les discussions avec les bureaux régionaux de l'AID qui pourront examiner l'expérience obtenue au Sahel en vue de l'utiliser s'il y a lieu dans d'autres régions.

R E C O M M A N D A T I O N S

(A) Participation. Les ressources humaines locales, particulièrement le secteur féminin, doivent participer à toutes les phases de la formulation et de la mise en oeuvre des projets, lesquels doivent être conçus en fonction de la conception que les gens ruraux se font de leurs propres besoins.

Le groupe de travail recommande:

- que les missions de l'AID coopèrent avec les organisations féminines existant dans la région pour identifier et développer des activités ayant trait aux questions essentielles propres aux femmes et aux jeunes filles de la campagne et de la ville;
- que l'AID fasse traduire un plus grand nombre de documents en Français;
- que par l'entremise de leur service de recherches et développement les missions de l'AID se préoccupent davantage de la participation de la femme dans le processus de développement en formulant des projets ayant trait à l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau, l'écologie, la technologie, l'information, le développement communal, l'élevage, la commercialisation, la petite industrie, la santé infantile, la nutrition, l'utilisation du bois à brûler, les activités artisanales, le traitement et l'emmagasinage des produits alimentaires, l'alphabétisme fonctionnel, l'instruction adaptée à la fonction et au besoin.

Le groupe de travail conclut que la participation de femmes compétentes à l'élaboration des projets de développement bénéficie à tous, y compris aux femmes elles-mêmes.

(B) Processus du Projet. Afin d'assurer l'incorporation des nécessités et des besoins des femmes dans les projets, il est recommandé que l'AID:

- renforce davantage, dans les documents se rapportant aux projets (PID, PP, CDSS), l'obligation d'étudier à fond les besoins des femmes, surtout à l'échelon du village;
- incorpore le rôle des femmes dans toutes les études ou description de secteur au lieu de le considérer comme un élément séparé;
- fasse en sorte d'inclure un plus grand nombre de femmes dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets;
- reconnaisse que les résultats rapides sont le plus souvent impossibles, et établisse des étapes successives facilement réalisables dans le processus de mise en oeuvre des projets. Ceci est particulièrement vrai des projets "Femmes et Développement" qui sont en majeure partie de nature expérimentale, et peuvent ne pas suivre les normes usuelles;

- envisage systématiquement, au cours de la phase d'élaboration des projets, le rôle potentiel des organisations féminines locales en ce qui a trait aux projets intégrés;
- augmente le rôle de l'officier chargé de Femmes et Développement dans les missions, et élargisse sa participation au processus d'élaboration des projets;
- envoie sur les lieux un plus grand nombre d'officiels capables de prendre des décisions afin qu'ils se rendent compte directement des problèmes que rencontrent les femmes dans le processus de développement;
- revoit ses procédés d'évaluation, particulièrement en ce qu'il s'agit des femmes, afin d'accorder plus de valeur aux facteurs sociaux, tels par exemple le simple fait qu'un groupe d'individus ait pris l'initiative et participé à l'exécution de son propre projet de développement. Ceci est plus important que la valeur donnée ordinairement par l'AID aux facteurs de progrès susceptibles d'être quantifiés tels, par exemple, le nombre de prêts accordés ou d'édifices construits.

(C) Effets des Projets sur le Développement. Les études qui ont été faites sur les projets ont démontré que leurs effets sur le développement peuvent être aussi bien positifs que négatifs. Il est à remarquer cependant que les effets négatifs surviennent lorsque les individus des pays bénéficiaires ne participent pas à toutes les phases du projet et aussi lorsque l'on ne fait pas suffisamment attention au rôle des femmes dans les modalités et les activités du projet.

Il est recommandé que l'AID:

- emploie un plus grand nombre de femmes, possédant la nationalité du pays assisté, dans des postes professionnels, et aussi des cadres imbus de la langue ou des langues parlés dans le pays;
- travaille en plus étroite collaboration avec le Corps de la Paix et les organisations non-gouvernementales dans l'exécution des projets Femmes et Développement.

(D) Rôle du Gouvernement du Pays Bénéficiaires et des Groupements Féminins

L'analyse des études faites sur les projets, et l'expérience acquise sur place, ont révélé que l'action des organisations locales au niveau de village, y compris les organisations féminines, de même que la coopération d'une infrastructure gouvernementale effective, peuvent constituer des facteurs essentiels dans la mise en oeuvre des projets.

Il est recommandé que:

- L'AID, assisté d'un personnel local connaissant intimement les membres de ces groupes, réunisse des renseignements sur les organisations féminines locales et détermine les modalités de leur participation aux projets.

(E) Projets Spécifiques Femmes et Développement et Projets Intégrés.

Reconnaissant que ces deux types de projets peuvent être valables selon les circonstances, il est recommandé que:

- les projets ou segments de projets ayant trait principalement aux femmes devraient être conçus et mis en oeuvre lorsque l'environnement socio-culturel dénote que faute d'insister spécialement sur leurs nécessités, les femmes seraient probablement écartées en tant que bénéficiaires ou participantes;

--les projets intégrés de développement rural devraient se préoccuper du rôle des femmes dans tous les domaines (agriculture, élevage, eau).

(F) Crédit. Le fait de mettre des crédits à la disposition des femmes du Sahel constitue une innovation qui vient à peine de commencer, principalement par les projets SWID et TWIS en Haute Volta.

Il est recommandé que:

- l'information au sujet des formes traditionnelles de crédit, de même que celles des systèmes de crédit commercial et gouvernemental, soit analysées dans le but d'augmenter les renseignements des intéressés, et de concevoir des projets en vue de donner un meilleur accès aux sources de crédit aux femmes engagées dans l'agriculture, l'élevage, ou les activités urbaines;
- le crédit soit octroyé en fonction d'expériences réussies, et tenant compte des conditions saisonnières et climatiques;
- les normes pour l'accès au crédit soient adoptées d'accord avec les besoins socio-économiques actuels, y compris la capacité administrative d'absorption du dit crédit;
- les systèmes de crédit soient simplifiés et décentralisés en vue de répondre aux besoins à court et à long terme des femmes rurales.

(G) Ressources Locales. Les missions AID devraient identifier les ressources locales des pays assistés afin d'éviter que les femmes de la région ne tombent pas sous la dépendance des sources étrangères d'expertise, de financement, de technologie, et de direction.

- Les représentants des organisations non-gouvernementales insisteront sur le point que les membres du groupe de travail obtiennent une contribution en nature des participants à l'élaboration des projets;
- les fonds alloués aux projets d'auto-assistance (e.g. de l'ambassadeur) devraient être augmentés.

(H) Technologie. Les femmes devraient participer à l'intérêt actuel dans l'amélioration de la technologie rurale, particulièrement en ce qui a trait à la conservation de l'énergie et des ressources naturelles;

- on devrait étudier davantage les progrès technologiques susceptibles d'intéresser les habitants du Sahel tels que fourneau de cuisine, bois du village, pompes à eau, et des activités de la petite industrie, telles que le traitement des produits alimentaires et la fabrication de produits ménagers--ustensiles, savon, etc.;
- les femmes devraient jouer un rôle principal dans la détermination des technologies appropriées à leurs nécessités;
- l'accès à une plus grande part de ressources naturelles et à une technologie améliorée devrait être facilité, spécialement aux femmes, par le moyen d'une large gamme de crédit, d'information, d'investissement, et de programmes d'instruction.

- (I) Instruction. Il est recommandé que des programmes d'instruction sur place dans les domaines spécifiques aux femmes dans le Sahel soient financés pour des individus à niveau varié, en utilisant les moyens et les talents locaux, et donnés si possible en langues indigènes
- que l'instruction se concentre sur la création et la direction des projets;
 - qu'une partie de l'instruction soit donnée sur les lieux où sont exécutés les projets de façon à en tirer le maximum d'effet pratique.
- (J) Information et Réseau de Communication. Il est recommandé:
- que les missions tiennent un fichier à jour concernant les rôles politiques et socio-culturels des femmes, par régions, y compris "PP Social Soundness Analysis";
 - que les réseaux soient établis ou renforcés au Sahel pour l'échange et la dissémination d'information, y compris les visites des lieux et l'instruction des femmes alphabètes ou non;
 - que les réseaux comprennent l'échange d'information et de la documentation sur la technologie intermédiaire, l'accès aux ressources techniques locales et régionales, de même que le concours apporté par les ressources humaines;
 - que l'information concernant le champs d'action de Femmes et Développement soit communiqué d'une façon régulière aux participants des séances de travail, et à tous ceux qui tiennent des réunions similaires, de même qu'aux habitants des pays assistés, les missions AID, Corps de la Paix, et les organisations non-gouvernementales;
 - que le Bureau de Femmes et Développement de AID aie la responsabilité d'informer les missions au sujet des réactions de Washington aux travaux et recommandations des séances de travail.
- (K) Coordination avec les autres Donateurs. Il est recommandé
- que la coordination avec les autres donateurs, GILSS, Corps de la Paix, et les organisations non-gouvernementales soit renforcée de façon à tirer un meilleur profit de l'effort consacré aux projets, et à éviter les répétitions, à mesure que les autres donateurs s'intéresseront davantage aux projets Femmes et Développement particulièrement au Sahel.
- (L) La Décennie de la Femme. Il est recommandé que la participation des femmes du Sahel à la Conférence Régionale de Lusaka du 17 au 20 octobre soit considérée comme une activité importante et que les missions USAID contribuent à leur voyage;
- que les femmes du Sahel soient aidées à participer à la conférence intermédiaire de la Décennie à Copenhague en 1980.
- (M) Modification des Conditions au Sahel. Il a été noté que l'ambiance de la femme du Sahel change rapidement et sera modifiée considérablement par la migration, l'urbanisation, la technologie, la commercialisation, l'industrialisation, les changements dans la division du travail, l'altération de la cellule familiale et l'expansion des possibilités éducationnelles. Ces facteurs en perpétuelle transformation doivent être considérés dans la préparation des projets Femmes et Développement.
- 5